

4 AXES PRIORITAIRES



RECHERCHE
MÉDICALE



FORMATION
DES PROFESSIONNELS



INNOVATION
TECHNOLOGIQUE



HUMANISATION
DES SOINS

Premier mécène privé des Cliniques universitaires Saint-Luc

Depuis 1986, la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, a pour vocation de développer et de coordonner les activités de mécénat et de levée de fonds indispensables au soutien de l'excellence et de l'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc. L'enjeu de ses actions est d'appuyer le financement de la recherche de très haut niveau, de l'acquisition d'équipements et de technologies de pointe, de la formation des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, ainsi que de projets d'humanisation au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc. La Fondation Saint-Luc contribue activement à l'amélioration des soins délivrés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain. La Fondation Saint-Luc veille, dans la définition de ses lignes stratégiques et dans toutes ses actions, à s'inscrire dans la totale lignée de la stratégie des Cliniques universitaires Saint-Luc, et en parfaite harmonie avec son projet médical et soignant.

Donner en toute confiance

Une analyse rigoureuse et périodique de l'usage des fonds récoltés est réalisée tant à l'intérieur de la Fondation Saint-Luc, par son Conseil d'administration, qu'à l'extérieur de celle-ci, par un réviseur indépendant. Depuis 2013, la Fondation Saint-Luc bénéficie du label EF de l'Association pour une Éthique dans les récoltes de Fonds (AERF), dont elle est membre. Ce label garantit aux donateurs que leurs dons sont gérés avec rigueur et en toute transparence. Comme exigé par ce Code Éthique, les frais d'administration générale doivent représenter moins de 20% du budget global (9% en 2019 pour la Fondation Saint-Luc), et les frais de publicité et de récolte de fonds moins de 30% (13% en 2019 pour la Fondation Saint-Luc).

Pourquoi faire appel au mécénat privé et d'entreprise ?

Le mécénat est aujourd'hui devenu indispensable pour soutenir le travail et les projets des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc. Le mécénat privé et d'entreprise joue, aux côtés des pouvoirs publics, un rôle clé dans le développement d'approches innovantes au bénéfice des patients. Un soutien d'autant plus essentiel depuis les différentes réformes de l'État, qui ont pour conséquence l'incapacité des pouvoirs publics à continuer à suffisamment financer les investissements nécessaires au maintien d'une médecine de pointe au sein des hôpitaux. Le mécénat est donc primordial pour pallier le manque de fonds publics, et aider les Cliniques universitaires Saint-Luc à maintenir des soins performants et hautement qualitatifs.

D'où viennent les ressources de la Fondation Saint-Luc ?

Les ressources de la Fondation Saint-Luc proviennent essentiellement des libéralités (dons et legs) résultant des campagnes de recherche de fonds menées grâce au généreux soutien de publics divers (patients des Cliniques universitaires Saint-Luc et leurs proches, mécènes privés, entreprises, fonds philanthropiques). Nombreuses sont également les initiatives organisées par des mécènes au bénéfice de la Fondation Saint-Luc ; il s'agit d'« actions bénéfice ».

Une IRM de recherche unique en Belgique

Don événementiel

Une IRM de recherche de dernière génération est opérationnelle depuis l'automne 2019 aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Cette technologie est exclusivement dédiée aux patients inclus dans des protocoles de recherche (études cliniques), avec la perspective de pouvoir évaluer la réponse à des traitements nouveaux et de les adapter grâce à un suivi rapproché. Son financement a fait l'objet d'une vaste collecte de fonds, qui a pu se clôturer en janvier 2019.

Avec cet appareil, les Cliniques universitaires Saint-Luc disposent de la machine d'IRM de recherche polyvalente la plus puissante en termes de champ magnétique actuellement disponible dans notre pays. Cette IRM de recherche est par ailleurs équipée des outils de recherche en imagerie les plus avancés pour une application à tous les champs de la médecine. Elle est également unique en termes de dimension du tunnel. La salle d'IRM est finalement en connexion avec la salle d'opération de neurochirurgie permettant, en temps réel, la vérification de la précision et de l'efficacité du geste chirurgical. **Montant libéré en 2019 : 1.580.979 €.**

L'Eye-tracker comme outil de recherche et de diagnostic

Legs

Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, les Cliniques universitaires Saint-Luc ont pu se doter d'un appareil médical de type Eye-tracker. Celui-ci permet d'enregistrer de manière très précise le mouvement des yeux. Cette technologie sera notamment très utile au Dr Maëlle Coutel, Résidente au sein du Département d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Son projet porte sur les biomarqueurs oculaires dans la maladie d'Alzheimer, avec l'espoir de pouvoir mettre en évidence des signes cliniques précurseurs de la maladie et donc de la diagnostiquer plus précocement, avant le stade de la démence. Cet appareil sera également utilisé pour tout bilan d'oculomotricité réalisé dans les Services d'oto-rhinolaryngologie et de neurologie, remplaçant la méthode tout à fait obsolète utilisée jusqu'ici pour ce type de bilan. En clinique, cette acquisition permettra notamment d'améliorer le diagnostic précoce de pathologies neurodégénératives, telles que la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques, mais sera également utilisée pour les patients atteints de vertiges ou chez les enfants souffrant de dyslexie. **Montant libéré en 2019 : 51.812 €.**

Le Fibroscan, pour une mesure non invasive de la fibrose hépatique

Dons privés

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Service de gastro-entérologie pédiatrique des Cliniques universitaires Saint-Luc a pu acquérir un Fibroscan. Cet outil permet d'évaluer la qualité des foies – greffés ou non – et de suivre l'évolution des maladies hépatiques par une voie non invasive. Ceci est bien entendu primordial chez l'enfant comme chez tous les patients.

La technique, qui s'apparente à l'échographie, remplace dans beaucoup de situations les biopsies hépatiques. Celles-ci sont des actes invasifs qui requièrent aussi une anesthésie générale, et dont la fréquence est nécessairement limitée. Le Fibroscan mesure la vitesse de propagation d'une onde sonore générée et envoyée dans le foie ; et cette vitesse est

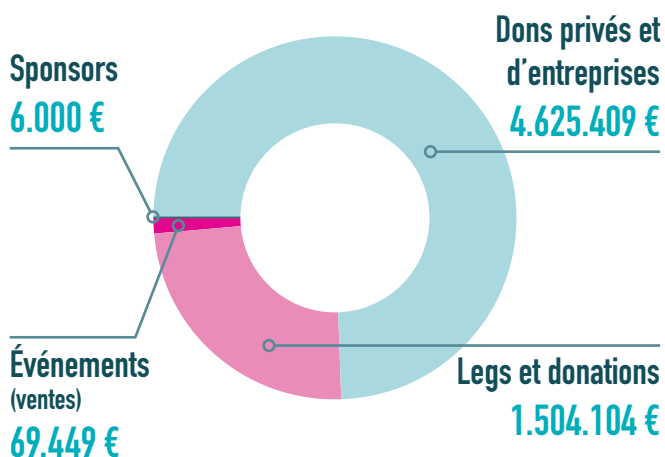
corrélée avec la présence ou non d'une fibrose du foie. La fibrose est un phénomène cicatriciel qui peut soit régresser, soit progresser vers la cirrhose. La mesure de l'amplitude de l'onde permet de mesurer la stéatose, plus communément connue sous le terme de foie gras. Le Fibroscan, effectué lors de la consultation, permet également au patient de voir directement son évolution, ce qui est une source de motivation et d'amélioration de la compliance thérapeutique dans bon nombre de situations. Grâce à cet outil, le suivi et le confort des patients sont améliorés, et les décisions médicales appuyées sur des données aisément accessibles. **Montant libéré en 2019 : 46.252 €.**

Focus Financier 2019

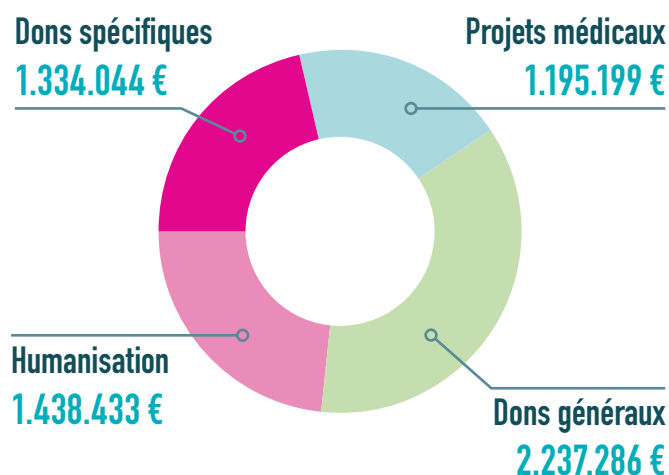
TOTAL DONS 2019

6.204.962 €

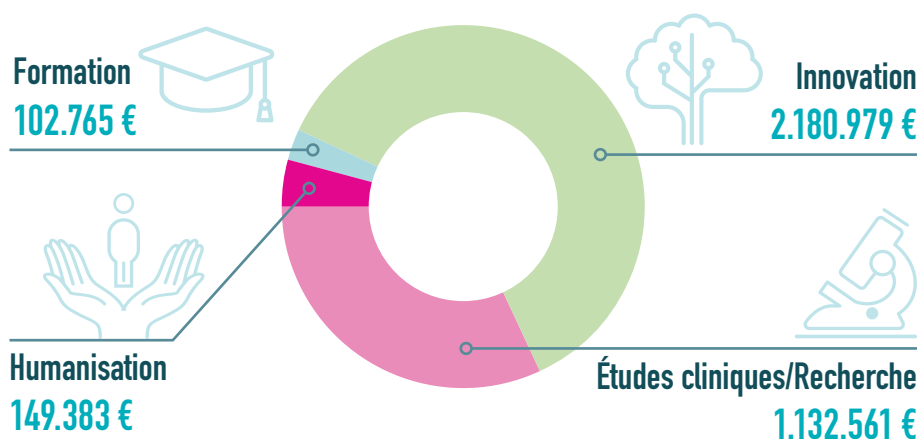
Origine des dons



Attribution des dons



Utilisation des fonds en 2019 par les bénéficiaires



Les comptes annuels de la Fondation Saint-Luc sont audités par PwC Réviseurs d'Entreprises. Le Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2019 est accessible sur demande.

Focus Projets 2019

PROJETS DE RECHERCHE

Le microbiote, future clé pour soigner l'alcoolisme ?

Dons privés

Les approches classiques attribuent le développement de la problématique alcoolique à des modifications de l'équilibre des neurotransmetteurs dues à la consommation d'alcool. Les approches pharmacologiques visant à rétablir un meilleur équilibre des neurotransmetteurs n'ont toutefois, jusqu'à présent, permis qu'une amélioration très partielle de la pathologie.

Un groupe de chercheurs des Cliniques universitaires Saint-Luc a testé, tant chez l'homme que l'animal, la possibilité qu'une consommation d'alcool donne lieu à des modifications du microbiote

intestinal, lesquelles peuvent conduire à l'alcoolisme. Ceci ouvre des perspectives tout à fait neuves dans le développement du traitement de l'alcoolisme, puisque le microbiote intestinal peut être modifié, notamment par des approches nutritionnelles. Le but du projet de recherche est d'approfondir la compréhension du microbiote intestinal dans le développement de cette pathologie, afin de proposer des interventions nutritionnelles ciblées (augmentation de l'apport de fibres prébiotiques, connues pour modifier favorablement la composition du microbiote). **Montant total récolté : 90.000 €.**

Des organoïdes dans la lutte contre les cancers du sein

Dons privés

Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, le Dr Françoise Derouane, Médecin doctorante aux Cliniques universitaires Saint-Luc, tente de mieux comprendre pourquoi des traitements médicamenteux fonctionnent bien chez certaines patientes atteintes d'un cancer du sein, alors qu'ils sont moins efficaces chez d'autres. Pour y parvenir, au départ de biopsies, elle crée des organoïdes, sortes de reproductions miniatures d'un cancer du sein, et les analyse pour mieux en déchiffrer la complexité. Elle obtiendra ainsi un grand nombre de cancers du sein miniatures, tous différents les uns des autres, qu'elle pourra analyser en laboratoire. **Montant libéré en 2019 : 37.170 €.**

Vers une meilleure compréhension de la protéine tau dans la maladie d'Alzheimer

Don d'entreprise

De nombreux progrès ont été réalisés au cours des 10 dernières années dans la compréhension des mécanismes de la maladie d'Alzheimer. Les coupables ont pu être démasqués. Il s'agit des protéines amyloïde et tau. C'est en effet l'accumulation anormale de ces 2 protéines qui serait à l'origine de la maladie d'Alzheimer : l'amyloïde serait un facteur nécessaire présent chez 25% de la population âgée, mais insuffisant à lui seul pour provoquer des symptômes ; la protéine tau serait davantage liée à l'apparition des symptômes. Cap aujourd'hui vers une meilleure compréhension de cette protéine tau. Grâce notamment au soutien de la Banque Transatlantique Belgium, 42 patients présentant des plaintes cognitives ont pu être inclus dans l'étude « The Human Tau Project » entre le 25 avril 2019 et le 13 mars 2020. Tous ces patients ont bénéficié d'une évaluation neuropsychologique (= tests cognitifs), d'une ponction lombaire avec dosage des protéines tau et amyloïde, ainsi que d'un PET-scanner de la protéine tau. L'analyse de ces données est en cours, entre autres par spectrométrie de masse, une technique permettant de caractériser les anomalies biochimiques de la protéine tau. L'objectif du projet est de comprendre quelles sont les anomalies biochimiques (étudiées par ponction lombaire) qui conduisent à une progression de la pathologie tau dans le cerveau (observé par PET-scanner), et comment ces examens prédisent les déficits cognitifs. Le soutien de la Fondation Saint-Luc a permis d'initier l'étude et de financer les 50 premiers patients ; un crédit de recherche a été obtenu auprès du FNRS le 1^{er} janvier 2020 pour pouvoir poursuivre l'étude et inclure 50 patients supplémentaires. **Montant libéré en 2019 : 67.945 €.**

Focus Projets 2019

PROJETS D'HUMANISATION

Bien-être des patients atteints de cancer

Action bénéfique

Créé en 2016, le Fonds « Julie Drion et les Tournesols » a été mis en place afin de doter la nouvelle infrastructure de l'Institut Roi Albert II, Cancérologie et Hématologie - *qui sera opérationnelle en 2022* - d'une salle polyvalente de 80 m², implantée au cœur même de l'Espace Bien-Être de l'Institut. Cette salle permettra d'élargir l'offre de soins avec, entre autres, le développement d'activités telles que la sophrologie ou l'art-thérapie. En 2019, ce fonds nominatif hébergé au sein de la Fondation Saint-Luc a organisé la 2^{ème} édition de son Yellow Run ; un événement unique, familial et sportif, sous la forme d'un challenge parrainé au profit du bien-être des patients atteints de cancer et suivis aux Cliniques universitaires Saint-Luc. **Montant total récolté : 33.039 €.**

Des espaces dédiés pour les adolescents confrontés au cancer

Action bénéfique

Le futur Institut Roi Albert II, qui accueillera ses premiers patients en 2022, consacrera une surface exclusivement dédiée à la prise en charge des patients atteints de cancer, avec 2 espaces spécifiquement dédiés aux adolescents et jeunes adultes. Cet « Espace jeunes » a été pensé comme un lieu d'accueil et de bien-être qui permettra d'offrir un ensemble de services et d'activités, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge non médicale de ces patients aux besoins spécifiques. L'idée est d'égayer un peu leurs journées avec des aménagements tels que 1 table de ping-pong, 1 panier de basket, des divans confortables, des fauteuils suspendus, 1 PlayStation, 1 grand écran, 1 installation sono, des coussins, des lampes design pour une ambiance cocoon, etc. C'est grâce à la famille et aux amis d'Harold Jacobs de Morant, ancien patient adolescent soigné à Saint-Luc, qu'un tel projet pourra voir le jour. **Montant total récolté : 36.710 €.**

Sensibilisation des soignants confrontés à des jeunes présentant un trouble du spectre autistique

Action bénéfique

Les enfants et les adolescents présentant un trouble du spectre autistique (TSA) sont très souvent confrontés à des stress intenses lors de consultations ou d'hospitalisations. Ce stress a des effets conséquents sur leurs parents ainsi que sur les équipes médicales. L'objectif de ce projet, soutenu par les Projets d'Éléonore, fonds nominatif hébergé au sein de la Fondation Saint-Luc, est de sensibiliser et d'accompagner les équipes médicales et paramédicales des Cliniques universitaires Saint-Luc dans leurs spécialisations respectives (neurologie pédiatrique, ophtalmologie, orthopédie, pédiatrie générale, dentisterie, etc.) afin d'affiner leur compréhension de la pensée et du fonctionnement des enfants et des adolescents présentant un TSA. Mais aussi pour rendre plus compréhensibles les dispositifs de soins nécessaires à la santé physique de ces patients, dont la communication et les comportements sont « particuliers ». Cette sensibilisation se fera via des rencontres avec les équipes soignantes et la création d'une « boîte à outils ». **Montant total récolté : 25.171 €.**

Soutien psychologique aux soins intensifs pédiatriques

Dons privés

En 2019, le Comte et la Comtesse Charles de Diesbach ont perpétué leur soutien mensuel à l'unité de soins intensifs pédiatriques via la Bourse Jacques de Diesbach, du nom de leur petit-fils décédé en 2008 alors qu'il n'avait que 16 jours. Grâce à leur générosité initiée il y a 12 ans, un soutien psychologique est proposé à tous les enfants admis au sein de l'unité ainsi qu'à leur famille. Leur aide permet plus concrètement de financer la présence à temps partiel d'une psychologue dans le Service des soins intensifs. Au cours de l'année 2019, 41 nouveaux patients ont été suivis à plusieurs reprises par la psychologue de l'unité, entre 2 et 17 fois, pour un suivi moyen de 4 rencontres. L'expérience montre à quel point cet accompagnement est précieux, également auprès des équipes médicales et soignantes. **Montant libéré en 2019 : 25.697 €.**

La Fondation Saint-Luc en 2019, c'est aussi...



14 Fonds nominatifs, dont **1** nouveau en 2019.



Plus de **100** bénévoles actifs aux événements de la Fondation Saint-Luc.



5.405 Donateurs actifs, dont **2.414** nouveaux mécènes en 2019.



6 Événements majeurs:
- **1** Soirée de Remise des bourses,
- **1** Visite de jardins privés,
- **3** Événements sportifs solidaires,
- **1** Semaine de sensibilisation au don.



15 Bourses de perfectionnement distribuées.



7 Mandats de recherche octroyés.



3,8 Collaboratrices équivalent temps plein.

Pari sur des projets de pointe !

La Fondation Saint-Luc veille à financer des projets de pointe avec l'excellence comme seul critère. Le financement des projets est basé sur un **processus de sélection rigoureux**. Les demandes de soutien sont soumises au Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc, qui valide leur qualité scientifique et recommande l'allocation d'un financement au Conseil d'administration.

Le legs : une véritable promesse d'espoir !

Faire un legs à la Fondation Saint-Luc, c'est offrir davantage de moyens aux médecins, aux chercheurs et aux soignants des Cliniques universitaires Saint-Luc. C'est avoir à cœur de bâtir un projet qui vous survivra et dont l'impact s'inscrira dans la durée.

Des droits de succession réduits

Votre legs au profit de la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, bénéficiera d'un taux d'imposition réduit en fonction de la Région dans laquelle vous aurez été domicilié(e) au cours des 5 dernières années :

- 7% en Région de Bruxelles-Capitale
- 7% en Région wallonne
- 8,5% en Région flamande

Pour toute information :

Astrid Chardome, Juriste responsable planification et succession, par téléphone (02/764.17.39) ou par e-mail (astrid.chardome@uclouvain.be)

Soutenez la Fondation Saint-Luc

Chaque euro compte pour aider les Cliniques Saint-Luc à offrir le meilleur des soins !

Don ponctuel ou pour une occasion particulière (mariage, anniversaire, décès) - Ordre permanent - Legs
IBAN : BE41 1910 3677 7110 - BIC : CREGBEBB - Communication : RA 2019

Déductibilité fiscale à partir de 40 euros. Pour l'année 2020 exceptionnellement, si le cumul de vos dons atteint 40 euros ou plus, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 60% du montant total de vos dons (au lieu de 45% habituellement).



FONDATION SAINT-LUC
Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles